

<https://ricochets.cc/Deux-recours-judiciaires-deposes-contre-les-projets-immobiliers-touristiques-Ananda-Villard-et-Arolles-Correncon-7360.html>



# Deux recours judiciaires déposés contre les projets immobiliers touristiques Ananda (Villard) et Arolles



Publication date: lundi 4 mars 2024  
**Corrençon)**

- Les Articles -

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

Des infos sur les actions de l'asso Vercors Citoyens contre deux gros projets immobiliers dans le Vercors :

## 2024 : ON CHANGE DE BRAQUET ! 2 RECOURS JUDICIAIRES DÉPOSÉS

Nous allons rentrer dans cette nouvelle année 2024, année que nous savons décisive pour la lutte contre les projets immobiliers touristiques Ananda (Villard) et Arolles (Corrençon), produits financiers des sociétés immobilières de Tony PARKER. Vous avez largement répondu à l'appel à mobilisation autour de l'échange des terrains les Adrets/parking P1, qui a été voté lors du conseil municipal de Villard de Lans le 26 octobre 2023 ... et cela en dépit des promesses de transparence qui avaient été annoncées par la CCMV.

**Par conséquent, l'action de Vercors Citoyens doit maintenant, aussi, se porter sur le plan judiciaire, puisque la demande de concertation avec les élus et les porteurs de projet n'est pas entendue.**

Il est nécessaire d'engager deux recours contre la décision d'échange des parcelles : un principal sur le fond, mais aussi un référé suspension pour éviter la poursuite du projet durant le temps judiciaire.

A cet effet, Vercors Citoyens a engagé une avocate, spécialisée en droit de l'urbanisme et de l'environnement, pour attaquer cette décision d'échange. Maître COHENDET a déjà fait preuve de ses compétences en faisant suspendre le SCOT de la Maurienne et en obtenant, avec les collectifs, l'annulation des autorisations administratives de la 5e retenue collinaire de La Clusaz.

**Aujourd'hui, Vercors Citoyens a besoin de votre soutien. Votre soutien financier.**

L'accès à la justice n'est pas gratuit et nos ressources financières sont, à ce jour, limitées, cela malgré la reconnaissance et solidité de notre organisation. Les moyens en face sont à la démesure des projets. Vercors Citoyens croit encore que l'état de droit prévaut face aux intérêts financiers de quelques-uns.

Nos chances de réussite dans cette action sont importantes même si rien n'est garanti. C'est notre principale opportunité de stopper ces projets du passé, afin de préparer l'avenir en tenant compte des contraintes et aspirations actuelles.

- ▶ Vous avez la possibilité de manifester activement votre engagement et votre soutien :

En renouvelant ou prenant massivement votre adhésion à l'association, pour 2024, 10 Euros, via Helloasso.

' [ADHÉSION 2024 VIA HELLOASSO](#)

En faisant un don via Helloasso : montant prédéfini ou libre

' [CAMPAGNE DE DONS 2024](#)

En diffusant généreusement cet appel auprès de votre cercle de connaissances. Allez hop : un petit mail, un sms, un texto sur vos messageries ou un partage de nos postes sur les réseaux sociaux (FB, insta) !

(...)

- ▶ [SUITE et plus d'infos sur https://vercorscitoyens.org/](https://vercorscitoyens.org/)



**Stations Villard-de-Lans : gros projets immobiliers de Tony Parker pour continuer à démolir le climat** Station de Villard de Lans, cote 2000, lieu du projet immobilier de Tony Parker

## **CORRENÇON / HAMEAU DES AROLLES : BONNE NOUVELLE ! (30 novembre 2023)**

Depuis des mois, Vercors Citoyens demande des informations sur l'avancée du projet des Arolles, tant auprès de la mairie de Corrençon que du promoteur porteur de projet : Fédéraly.

**A ce jour, malgré plus d'une dizaine de courriers et relances par mail, nous n'avons aucune réponse concrète ni de la commune, ni du promoteur. Le silence est d'or dans leur communication.**

Chacun appréciera la qualité du dialogue et de la concertation avec ceux que nous avons élus, et de la transparence revendiquée par Fédéraly, le 1er février dernier lors de l'unique réunion publique.

Pourtant... si la commune de Corrençon ou le promoteur Fédéraly avaient eu à coeur de tenir leurs promesses de communication et de transparence, ils auraient pu nous informer qu'un nouveau dossier dit "Cas par cas" avait été déposé en octobre 2023 et qu'en réponse, début décembre, **l'Autorité Environnementale par la voix de la Préfète de région, mettait Fédéraly dans l'obligation de réaliser une étude environnementale.**

Heureusement, l'association France Nature et Environnement (FNE) Isère veille : merci à eux !

Vous ne comprenez pas tout ! Pas de panique : Vercors Citoyens vous explique... mais sachez que de notre point de vue : C'EST UNE BONNE NOUVELLE !

' [Explications : "dans les épisodes précédents..."](#)

PS:

*Anciennement, sur Ricochets :*

- [Vercors : la mairie de Villard de Lans brade son terrain et fait de nombreux cadeaux à un promoteur privé](#) - Business as usual à la montagne avec Tony Parker & Arnaud Mathieu
- [Villard de Lans : Projet immobilier touristique/business Tony Parker/Mairie : la dévastation avance normalement](#) - Le développement économique comme horizon